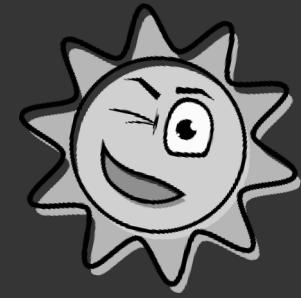


Cours d'été 2023

École de la Magdeleine



Les inscriptions se font à votre école de quartier.

Veuillez consulter le site Web de votre école pour connaître les dates d'inscriptions ainsi que les heures d'ouverture.

Cours d'été | 45 heures

Horaire : 10 au 21 juillet 2023, de 8 h à 12 h 30

Cours offerts au premier cycle du secondaire :

- Français 1^e et 2^e sec. *
- Mathématique 1^e et 2^e sec. *

Cours offerts au deuxième cycle du secondaire :

- | | |
|--|--|
| • Anglais 3 ^e et 4 ^e sec. * | • Mathématique 3 ^e sec. * |
| • Français 3 ^e et 4 ^e sec. * | • Science ATS et SCT 4 ^e sec. |
| • Histoire 3 ^e sec. | • Science 3 ^e sec. |
| | • Pont STE seulement |

Horaire des PONTS : 10 juillet au 26 juillet

MATH SN* 8h à 12h15 et SCIENCE STE* 12h45 à 16h15

*75% au bilan de CST 4^e sec. et réussite de ST ou ATS 4^e sec.

* Toutes les compétences de ces matières seront évaluées.

L'école se réserve le droit d'annuler un cours en cas d'inscriptions insuffisantes.

Cours préparatoire aux examens du MÉQ | 12 heures

Horaire : 24 au 27 juillet 2023, de 9h à 12h (12 heures)

*Les cours de français auront lieu les 19, 24 et 25 juillet (9 heures)
* Les cours de Math CST auront lieu le 19 de 13h à 16h et les 24-25-et 26 juillet de 9h à 12h.

- Français 5^e sec. (132-520) – Volet écriture*
- Mathématique CST 4^e sec. (063-420) – Compétence 2*
- Anglais de base 5^e sec. (134-510/134-530) – Compétences 1 et 3
- Anglais enrichi 5^e sec. (136-540/136-550) – Compétences 2 et 3
- Sciences et technologie 4^e sec. (055-410)
- Histoire du Québec et du Canada 4^e sec. (085-404)

*Les autres volets peuvent être également évalués, au besoin.

! Les cours préparatoires, qui sont optionnels, favorisent l'obtention d'un taux de réussite plus élevé aux examens du MÉQ. La reprise d'une épreuve incluant les activités préparatoires est gratuite, seuls les cours seront facturés.

ÉVALUATION

Chaque matière est sanctionnée par un examen officiel de l'école ou par le MÉQ. Les notes sont transmises via le portail-parents dans la semaine du 15 août 2023.

Chaque cours préparatoire prépare l'élève à un examen du MÉQ en fonction de l'horaire officiel. La note vous sera transmise par le ministère, par la poste, vers le 27 août 2023.

INSCRIPTIONS, FRAIS ET REMBOURSEMENT

Les inscriptions se dérouleront à **votre école de quartier**. Vous devrez fournir le **bulletin de juin 2023** et remplir le formulaire officiel d'inscription. Veuillez consulter le site Web de votre école de quartier pour connaître les dates d'inscription ainsi que les heures d'ouverture.

À la Mag, les inscriptions auront lieu le 5 juillet, de 8h30 à 18h.

Les frais exigés seront payables par carte de crédit ou carte de débit.

- Pour les élèves du CSSDGS : **305 \$**
- Élève n'ayant pas fréquenté le CSSDGS : **400 \$**¹
- Le remboursement des frais est effectué si un cours ne peut être offert en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions ou dans le cas d'une réussite, à la suite d'une inscription déjà complétée.

¹La priorité est offerte aux élèves de la CSSDGS.

Les inscriptions auront lieu le jeudi 13 juillet 2023, de 9 h à 17 h, à l'école La Magdeleine. **Vous devrez apporter le relevé officiel du MÉQ que vous aurez reçu en juillet.**

Les frais exigés seront payables par carte de crédit ou carte de débit.

- Pour les élèves du CSSDGS : **85 \$** (*70\$ pour le cours de français)
- Élève n'ayant pas fréquenté le CSSDGS : **115 \$**

¹La priorité est offerte aux élèves de la CSSDGS.

Dans le cas où l'élève fréquente un autre organisme offrant des cours d'été, il appartient aux parents de vérifier auprès de la direction de l'école de leur enfant si celui-ci est reconnu par le MÉQ.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Seuls les élèves dont le résultat se situe entre 50% et 59% sont admissibles.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DES COURS D'ÉTÉ :

- Il est préférable que les élèves arrivent 15 minutes à l'avance afin de leur permettre de se familiariser avec les lieux.
- Les élèves doivent avoir avec eux le matériel de base, c'est-à-dire un cartable avec des feuilles, une calculatrice ainsi qu'un étui à crayons, et ce, dès la première journée des cours. Par la suite, les enseignants préciseront le matériel nécessaire au cours.
- Les élèves doivent se présenter à l'entrée des élèves (rue San Jose). Des listes d'élèves seront affichées ainsi que les numéros des locaux. Des enseignants seront également sur place pour aider les élèves à repérer leur local.

EXIGENCES :

- La présence en classe et la ponctualité sont requises durant toute la session des cours d'été.
- Toute absence doit être motivée et justifiée par un billet médical, d'un professionnel ou de la Cour. Les vacances familiales et les voyages ne sont pas des motifs d'absence reconnus.
- Le respect des règlements de l'école est obligatoire. Ceux-ci demeurent les mêmes que durant l'année scolaire.

Un manquement à l'une ou l'autre de ces règles peut entraîner l'expulsion de l'élève, et ce, sans remboursement.



Notez que la cafétéria est fermée durant la période des cours d'été.

COORDONNÉES

Pour joindre la responsable des cours d'été en tout temps durant la période estivale :

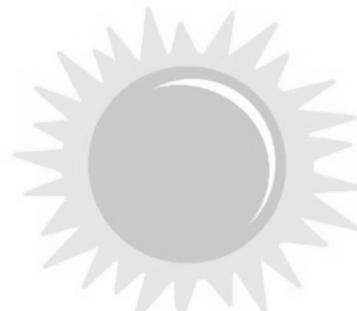
Josée Dubé, responsable des cours d'été

☎ 514-380-8899 poste 7074

✉ coursdete.mag@cssdgs.gouv.qc.ca

École de La Magdeleine
1100, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1W

En vous remerciant pour votre implication et pour votre collaboration.



Bon été !